

Secteur OETN-Migration

Evaluation des objectifs de législature 2008 - 2011

Objectif de législature	Etat	Commentaire
1. Nous donnons forme à la collaboration interreligieuse sur le territoire de notre Eglise par l'intermédiaire de différents projets ou instances: Table ronde des religions, Maison des religions, etc.	Réalisé	Le projet «Maison des religions - Dialogue des cultures» s'affirme comme un pôle de compétences, proposant un large éventail de prestations répondant à une forte demande. Les conditions préalables à la construction définitive ont pu être remplies à partir de 2011. L'engagement interreligieux a été renforcé après le scrutin sur l'initiative anti-minarets («Paroisses, lieux de rencontre entre religions et migrations»; «z'Visite»: partage de la fin du Ramadan, visites de fidèles musulmans dans des Eglises chrétiennes). En projet pour 2011: exposition de portraits de vingt musulmans et musulmanes dans le canton de Berne
2. Nous accompagnons et encourageons l'intégration des Eglises de migrants et mettons en évidence leur diversité. Nous travaillons à ce que ces Eglises soient mieux perçues et à ce que s'instaurent, entre elles et notre Eglise, la solidarité et les échanges nécessaires.	Partiellement réalisé	Au terme d'un processus de plusieurs années (sur mandat du Synode d'hiver 2006), un rapport concernant la situation des Eglises de migrants sur notre territoire a été élaboré. Un suivi continu des nombreuses Eglises de migrants n'a pas été possible faute de ressources suffisantes en personnel. Un crédit annuel récurrent (sur décision du Synode d'hiver 2009) est désormais alloué au travail d'intégration des Eglises de migrants et à l'approfondissement des relations entre certaines d'entre elles et des paroisses réformées.
3. Nous soutenons la mise en œuvre de la Décennie «Vaincre la violence» du Conseil œcuménique des Eglises à tous les niveaux de notre Eglise avec l'ensemble des secteurs concernés. Nous participons au processus de consultation en prélude au Rassemblement international œcuménique pour la paix du COE en 2011 et au rassemblement lui-même.	Réalisé Planifié pour 2011	L'engagement des secteurs concernés par la Décennie a été fort diversifié, de la Marche de Pâques annuelle (œcuménique et bilingue) aux projets théâtraux dans le cadre de l'Euro08, en passant par des pétitions pour protéger les victimes de la traite des femmes, des expositions sur les victimes des persécutions et des guerres, ainsi que sur le thème «Aucun enfant n'est illégal». Le fonds de la décennie a permis de soutenir huit projets en Suisse et à l'étranger. Une prise de position au sujet de la <i>Déclaration œcuménique sur la paix juste</i> a été élaborée en vue du Rassemblement qui mettra fin à la Décennie en mai 2011. Deux ateliers ont été préparés dans ce but et un travail de suivi a été prévu.
4. Nous approfondissons les conséquences de la mondialisation dans l'agriculture et autour de la problématique de l'eau. Nous procédons à la révision de notre ligne de conduite (policy) «Pour la mondialisation de la justice» et l'actualisons par rapport à de	Partiellement réalisé	Le thème de la «mondialisation de la justice» a été approfondi dans le domaine de l'agriculture, surtout avec la deuxième exposition «Mondialisation de l'agriculture – l'Oberland bernois à un tournant» (en collaboration avec l'Inforama de l'Oberland bernois). Des événements ont été organisés dans des paroisses et des synodes d'arrondissement. Nous avons collaboré à la mise sur pied d'une pétition sur les biocarburants. Un plan d'action a été prévu pour les paroisses en 2011 à travers le suivi de la déclaration

nouvelles priorités et de nouvelles problématiques.		œcuménique «L'eau en tant que droit de la personne et bien public».
5. Nous approfondissons notre engagement en faveur d'une paix juste en Israël/Palestine. Nous concentrons notre action sur le processus «Palestine Israel Ecumenical Forum» du COE avec les paroisses et des initiatives de la base en collaboration avec l'Entraide protestante suisse (EPER), d'autres ONG et la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) et y participons activement.	Réalisé	La grande conférence théologique internationale «Terre promise» a été organisée en 2008 (avec le COE et la FEPS), avec le succès et le retentissement que l'on sait. Le document final s'intitule «Perspectives bernoises». Un soutien a été apporté au voyage d'une délégation de la FEPS au Proche Orient en automne 2010. Le travail dans le cadre du programme œcuménique d'observation des droits de l'homme EAPPI a fait l'objet d'un suivi. Le réseau suisse «Forum œcuménique Palestine/Israël» a organisé des débats sur le boycott, les sanctions et le désinvestissement prônés par le «document du Caire» des Eglises chrétiennes de Palestine. Sur notre territoire, le travail au Proche Orient est bien enraciné en tant qu'activité ecclésiale. A preuve, nous avons reçu quantité de demandes d'exposés, de voyages, de rassemblements silencieux réguliers. Sans oublier le projet «Tente des peuples».
6. Nous menons à bien une session de formation pour les responsables CËTN et les collaborateurs de l'Eglise. Nous consolidons leurs compétences dans les secteurs CËTN, de la collecte de fonds et de la réalisation d'opérations dans ce domaine.	Partiellement réalisé	Les séminaires œcuméniques «Bible et Economie» ont été suivis par une trentaine de personnes en 2008 comme en 2010. De nombreuses interventions dans les paroisses et les arrondissements ont contribué aux formations continues et aux informations sur le travail de l'ËTN. Il n'a pas été possible d'élaborer une stratégie pour une campagne de formation systématique sur le territoire de notre Eglise faute de personnel et de ressources.
7. L'intégration de la population étrangère passe par la mise en œuvre d'une coexistence solide entre population résidente et population migrante. Nous contribuons à ce que les paroisses et les régions de notre Eglise participent à ce processus.	Réalisé	Le «réseau Joint Future» réunit depuis 2008 des personnes de contact dans les paroisses et les arrondissements pour toutes les questions de migration. Les rencontres annuelles permettent d'aborder des thèmes d'actualité en rapport avec les migrations et d'échanger des expériences. Des projets et des événements ont pu être organisés dans diverses paroisses. Le prix d'encouragement du Service Migration a été décerné en 2008 à l'association «Granges MELANGES» et en 2010 au groupe œcuménique de réfugiés d'Ostermundigen (événement 2011). La documentation pour la journée des peuples est élaborée chaque année. Le Conseil synodal a pris position sur le projet de loi cantonale sur l'intégration. En 2009, un symposium a été organisé pour les 30 ans du Service Migration.
8. Nous suivons attentivement la mise en œuvre du nouveau droit sur les étrangers et de la nouvelle loi sur l'asile selon des critères théologiques et d'éthique sociale. Là où cela s'impose, nous incitons l'Eglise à prendre position et développons des	Partiellement réalisé	Le réseau de soutien ecclésial «Exclusion de l'aide sociale», un groupe de travail œcuménique réunissant des services de consultation ecclésiaux et proches des Eglises, a élaboré une feuille d'information pour les paroisses, catholiques comme protestantes, ainsi que les particuliers, organisé une rencontre régulière le mercredi après-midi à Bienne, et favorisé les échanges d'expériences. Le projet de parrainage n'a pas pu être réalisé. Les entretiens semestriels entre représentants de la CIC et cadres des départements de la

<p>réseaux de conseil et de soutien avec des acteurs étatiques, ecclésiastiques et de la société civile.</p>		<p>police et de la santé publique ont permis et permettent d'aborder les problèmes récurrents de l'aide sociale (cas de rigueur, aide au retour, aide d'urgence, personnes vulnérables, assistance médicale, école, cultes, etc.). La CIC a interpellé plusieurs fois le Conseil-exécutif à ce sujet (par écrit et par oral).</p> <p>Le Conseil synodal a pris position sur le projet de loi cantonale portant introduction des lois fédérales sur l'asile et sur les étrangers et s'est exprimé avant les différents scrutins populaires (initiative pour des naturalisations démocratiques, initiative anti-minarets, vote des étrangers au niveau communal, initiative sur le renvoi).</p> <p>Le service ecclésial des mesures de contrainte a été maintenu et la création de la commission diaconale pour l'aide d'urgence des Eglises dans le canton de Soleure a fait l'objet d'un accompagnement.</p>
<p>9. La criminalisation de la migration va se poursuivre; de plus en plus de sans-papiers vivent sur le territoire de nos Eglises. Par le biais de notre collaboration avec l'Association Service de consultation bernois pour sans-papiers, nous nous engageons en faveur d'une humanisation du quotidien des personnes concernées, pour le respect de leurs droits fondamentaux et pour des régularisations effectives.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>La pression croissante sur les personnes en situation d'illégalité a entraîné une hausse continue des demandes au Service de consultation bernois pour sans-papiers. Les situations s'avèrent de plus en plus complexes. Le mandat de prestations donné par le canton de Berne à la Croix-Rouge Suisse a permis d'étendre les prestations aux NEM à partir de 2008. La représentation des Eglises au comité du Service de consultation bernois pour sans-papiers a contribué, en collaboration avec la Croix-Rouge Suisse, à renforcer cette association (augmentation du pourcentage de poste, étudiants de la haute école de travail social, nouveaux membres du comité, etc.) et au choix des thématiques (cas de rigueur, mariages, droits des enfants, aide d'urgence).</p> <p>Le Synode d'hiver 2010 a prolongé de quatre ans la contribution à ce service.</p>
<p>10. Les tâches de conseil et de soutien dans le domaine de la migration sont aujourd'hui largement accomplies par des institutions spécialisées. Vis-à-vis d'elles, nous assumons une fonction de mise en réseau et les aidons ainsi à remplir leurs tâches et à poursuivre leur action.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Le Service Migration est en constante évolution. Le principe d'une institution est d'actualiser régulièrement ses tâches et de prendre de nouvelles initiatives. Le Service Migration s'est efforcé d'informer les paroisses dans ce sens, en leur montrant le chemin spécifique à l'engagement des Eglises.</p> <p>En 2009, le centre de consultation juridique pour les personnes en détresse (anciennement: pour les requérants d'asile) s'est transformé en association présidée par la Conseillère synodale Pia Grossholz, qui siège aussi au conseil de surveillance de l'Office de consultation sur l'asile.</p> <p>Plusieurs œuvres d'entraide et services de l'Eglise ont constitué une plateforme appelée «Migrations Alliance Berne», où elles s'informent mutuellement en matière de politique cantonale migratoire et peuvent en discuter en cas de besoin.</p>